

## Les collégiens de Saint-Louis en immersion dans le Jeu des 1 000 €

 2 min

**L**e célèbre Jeu des 1 000 €, diffusé quotidiennement sur France Inter, a fait escale à Assac, dans le Tarn, mardi 18 février, pour un enregistrement en public. Une occasion unique pour plusieurs élèves du collège Saint-Louis, qui ont pu assister à cette émission emblématique et même tenter leur chance lors de la sélection des candidats.

### Découverte du monde de la radio

Créé en 1958, le Jeu des 1 000 € est l'un des plus anciens jeux radiophoniques encore diffusés. Présenté par Nicolas Stoufflet, il met à l'épreuve les connaissances générales des participants à travers différentes séries de questions, du niveau « bleu » (facile) au niveau « rouge » (difficile). Les collégiens ont ainsi découvert les coulisses d'une émission de radio en direct, de la mise en place technique à l'animation du jeu.

Un moment à la fois impressionnant et stimulant pour ces jeunes, qui ont pu observer la rigueur et l'organisation nécessaires à un enregistrement de qualité. Cette rencontre a éveillé l'intérêt des élèves pour le journalisme et la communication.

### L'idée d'une web radio a germé

Puis, une idée a germé : et si une web radio voyait le jour au collège ? Une telle initiative permettrait aux élèves de développer leurs compétences en expression orale, en prise de parole en public et en travail d'équipe. Ils pourraient ainsi animer des chroniques, interviewer des personnalités locales, ou encore débattre sur des sujets qui les concernent. Un projet éducatif qui

renforcerait également leur culture générale et leur aisance à l'oral, compétences précieuses pour leur avenir.

Bientôt des voix familières sur France Inter ?

L'émission enregistrée à Assac sera diffusée dans les semaines à venir, du lundi au vendredi à 12 h 45 sur France Inter. Les élèves auront-ils eu la chance d'être sélectionnés pour répondre aux fameuses questions ? Suspense... En attendant, cette expérience restera un beau souvenir pour ces jeunes, qui ont vécu une journée hors du commun. Affaire à suivre... et peut-être bientôt une radio made in Saint-Louis de Réquista !

